



Litige avec un entrepreneur

Par **chainchain**, le **16/06/2011 à 10:23**

Bonjour,
Nous avons sollicité une entreprise pour divers travaux notamment changer 2 paires de volets de notre maison. Ce Monsieur a préféré emporter chez lui nos 2 paires de volets pour modèle. Hors 2 mois après, aucune nouvelle de la réalisation de ces volets, malgré nos messages sur son repondeur téléphonique. Nous souhaiterions récupérer nos propres volets ainsi que les clés de notre maison que nous lui avons fourni le temps des travaux. Quelles démarches devons nous effectuer pour le faire réagir? Une lettre recommandée avec AR? Porter plainte à la gendarmerie pour vol?
Merci par avance de vos conseils